

Flash phytosanitaire du 19 mars 2024 – Grandes cultures

Actualités principales de la semaine

Pour les autres actualités et les détails, le contenu du bulletin n° 2 du 1^{er} mars 2024 est encore valable.

Le vol des **méligèthes** est en cours dans le colza. Avec les températures douces de cette semaine, le vol peut s'intensifier et la croissance du colza accélère également. Dans des colzas précoces, il convient d'être **vigilant**, mais de ne **pas intervenir trop tôt**. Le stade sensible au charançon de la tige (nouvelle croissance de 20 cm) a été surmonté dans la plupart des localités.

Colza – Ravageurs

Stade : du stade élongation de la tige 15 cm (CD 31) au stade boutons floraux dépassant les jeunes feuilles (CD 53) voire exceptionnellement CD 57, boutons floraux des inflorescences secondaires individuellement visibles.

Gros charançon de la tige du colza : la vigilance reste de mise dans les parcelles non protégées ou à un stade moins avancé (longueur de tige inférieure à 20 cm). A ce stade (5-20 cm de tige), le seuil est de 40 à 60% des plantes piquées. Si un traitement contre le charançon est encore nécessaire et s'il y a déjà de nombreux méligèthes, utiliser un pyrèthrin B (Blocker). Cyperméthrin (Fastac Perlen) est interdit depuis le 30.06.2023. Demander une autorisation avant le traitement.

Méligèthes : les premiers méligèthes ont été capturés dans les pièges il y a quelques semaines déjà (presqu'en même temps que les charançons). Mais le vol s'est intensifié à la faveur des températures printanières. La phase de sensibilité, qui va du stade CD 53 (boutons floraux dépassant les plus jeunes feuilles; photo) jusqu'au stade CD 59 (boutons floraux jaunes, mais toujours fermés), est atteinte dans les parcelles les plus avancées. Durant toute cette phase, procéder à des comptages réguliers ; combiné au stade de la culture, c'est le seul moyen d'évaluer le risque.



Comptage : aux heures les plus chaudes de la journée, à 10 endroits bien répartis dans la parcelle (assez éloignés du bord), compter les méligèthes présents sur l'inflorescence principale de 5 plantes successives (sans privilégier les plus hautes ou les plus avancées en stade). Le nombre moyen de méligèthes par plante est obtenu en divisant le total des insectes repérés par le nombre de plantes observées, donc y compris celles sans insecte (voir [vidéo](#)).

Seuils d'intervention. Le seuil d'intervention est atteint s'il y a, **en moyenne** :

- > 6 méligèthes par plante au stade boutons floraux dégagés (CD 53) jusqu'à l'apparition des boutons floraux secondaires mais toujours fermés (57) ; (4 mél./plante pour des peuplements faiblement développés).
- > 10 méligèthes par plante au stade boutons floraux séparés à boutons jaunes (CD 57-59) ; (7 mél. / plante pour des peuplements faiblement développés).

Intervention : ne pas intervenir trop tôt. Le moment de l'intervention est central pour avoir une meilleure efficacité. Ces produits agissent principalement par un effet contact avec les méligèthes. Pour obtenir la meilleure efficacité il faut que les conditions suivantes soient remplies

- vol principal réalisé (sinon de nombreux méligèthes apparaissent juste après le traitement),
- pas avant le stade CD 53 (photo) et
- seuil d'intervention atteint.

Avant une intervention insecticide, ne pas oublier de sortir du programme « Non-recours aux produits phytosanitaires » (anciennement Extensio).

Produits **sans autorisation spéciale** : Spinosad (Audiencz, Elvis), acétamipride (Gazelle SG, Gazelle 120 FL, Pistol, Oryx Pro...).

Blocker nécessite **une autorisation de traitement**. A cause de sa toxicité élevée pour les abeilles, malgré une homologation ultérieure, n'utiliser ce dernier que jusqu'au stade CD 57 (boutons secondaires visibles mais fermés).

Attention : Blocker et spinosad (par exemple Audiencz) sont toxiques pour les abeilles. Les deux produits ne doivent pas entrer en contact avec des plantes à fleurs ou à miellat (mauvaises herbes...). Il faut absolument effectuer les traitements en dehors du vol des abeilles (vers la fin de la journée).

Pour le choix des insecticides, consulter la **fiche technique Agridea 6.6.9** (mars 2024). Respecter les doses et appliquer un volume de bouillie suffisant (min. 300 l/ha). Laisser un témoin non traité (1 largeur de barre sur au min. 10 m de long). En cas de deuxième traitement, changer de groupe de matière active. Tous les produits de peuvent être utilisé qu'une fois par année et par culture.

Céréales –Régulateur de croissance avec CCC



Les produits à base de CCC sont utilisables dès le fin tallage, mais idéalement au stade épi 1 cm (CD 30), sur blé, triticale et épeautre. Pour des stades très avancés, il est peut-être déjà trop tard. Ces produits ont l'avantage d'être bon marché. Ils suffisent en cas de risque de verse faible à moyen. Ils peuvent être mélangés avec un herbicide. Le cas échéant, selon les instructions de la firme, une réduction de dose du régulateur peut être nécessaire.

Pour un raccourcissement au stade DC 31, Prodax peut être mélangé avec des herbicides.

Photo : les stades des céréales

À gauche DC 30, le sommet de l'épis et à 1 cm du plateau de tallage. Au milieu DC 31, le premier nœud est à plus de 1 cm du plateau de tallage et est détectable au touché. À droite DC 32, moins d'1 cm entre le premier et le deuxième nœud (le nœud du bas est un « faux nœud »)

L'équipe de rédaction est à disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour une demande d'autorisation de traitement :

- *André Chassot : 026 305 58 65*
- *Claudia Degen : 026 305 58 33*
- *Nadège Wider : 026 305 58 73*
- *Fanny Duckert : 026 305 56 17*
- *Jonathan Heyer : 026 305 58 71*
- *Sandra Racine : 026 305 58 75*